

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous certifions par la présente que le produit «**SERVİETTES ECOLABEL 'DOUBLE POINT' 19 G/M2 20x20 CM NATUREL OUATE RECYCLÉE**» avec référence **191.09** fabriqué et distribué par GARCIA DE POU SA répond aux exigences établies dans la réglementation suivante pour les objets et matériaux en contact avec les aliments:

- Règlement CE 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- Recommandation BFR XXXVI, Papier et carton.
- Règlement CE 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

### Utilisation prévue:

- Matériel en contact direct avec aliments secs, gras et humides.
- Stockage prolongé à température ambiante.
- Contact avec des aliments chauds 70°C maximum 2 heures.
- Ne convient pas au four / micro-ondes.

### Matière première du matériau ou de l'objet en contact avec les aliments:

La principale matière première du produit est papier tissue.

**Traçabilité:**

La traçabilité peut se faire avec l'étiquette de l'emballage et le numéro de commande, conformément aux dispositions des art. 15 et 17 du règlement CE 1935/2004 relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Ce certificat est valable jusqu'à ce qu'il y ait des changements substantiels dans la composition ou la production qui entraînent des changements dans la migration de matériaux ou d'articles ou lorsque de nouvelles données scientifiques sont disponibles.

Ordis, 23 janvier 2023.



Carla Iglesias López

Département de la conformité réglementaire

**GARCIA DE POU S.A.**